

## MANDAT de Prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'AFeeelVA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'AFeeelVA. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

### JOINDRE UN RIB

Nom : \_\_\_\_\_ Prénoms : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ commune \_\_\_\_\_

### Les coordonnées de votre compte :

IBAN : \_\_\_\_\_

BIC : \_\_\_\_\_

Paiement récurrent (Le choix du prélèvement entraîne une reconduction tacite de votre adhésion sur l'année suivante, sauf avis contraire de votre part avant le 31 décembre de l'année en cours).

### la totalité de l'adhésion doit être réglée au 31 décembre

(la première année, le montant total sera réparti suivant la date d'adhésion)

### Prélèvement :

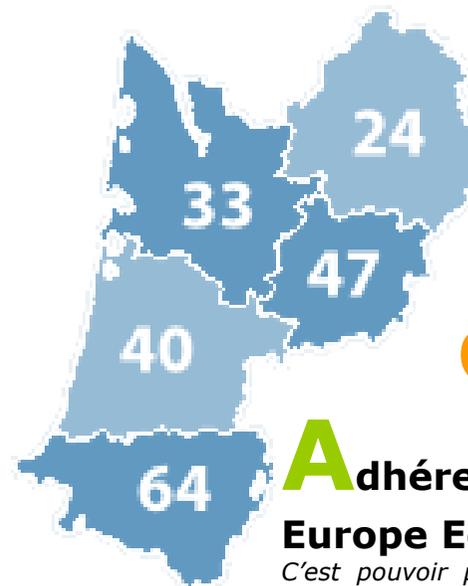
ANNUEL

Date : \_\_/\_\_/\_\_

TRIMESTRIEL

signature :

MENSUEL



# Bulletin d'adhésion

## A adhérer au parti politique

### Europe Ecologie Les Verts,

*C'est pouvoir participer à l'ensemble des décisions du mouvement : élections, priorités stratégiques et programmatiques, choix budgétaires... C'est la possibilité, pour tous et toutes, de participer à toute la vie du mouvement, en interne et en externe, au plan local, régional et national.*

## R rejoindre le réseau des coopérateurs,

*C'est pouvoir participer à toute la mobilisation collective initiée et portée par Europe Ecologie Les Verts ; C'est être informé de toutes les actions d'Europe Ecologie Les Verts, nationalement et localement, et être consulté sur les grands choix structurants du mouvement.*

*Adhérent ou coopérateur, parti et réseau : l'enjeu, c'est de permettre à chacun-e de trouver les formes du militantisme qui lui conviennent !*

[www.eelv.fr](http://www.eelv.fr)

contact local



## EELV Aquitaine

13 rue du chai des Farines - 33000 Bordeaux  
09 51 17 40 47 - [aquitaine@eelv.fr](mailto:aquitaine@eelv.fr)

## Mes coordonnées

Nom .....  H  F  
Prénom ..... né-e le --/--/---  
Adresse .....  
.....  
Code postal : ..... Commune  
.....  
Tél.....  
Courriel .....

J'accepte de recevoir  des courriels  des SMS de la part d'Europe Ecologie

## J'adhère au parti politique EELV

Je soussigné/e .....  
N'appartenant à aucune autre formation politique, ayant pris connaissance des Statuts nationaux et régionaux, déclare adhérer à : "Europe Écologie Les Verts".

Date et signature obligatoire :

Votre adhésion sera effective dès réception de votre paiement et après validation par le Conseil Politique Régional d'EELV Aquitaine, et ce dans un délai maximum de deux mois.

## Je rejoins le réseau des coopérateurs

20 euros ou plus - Etudiants et précaires = 10 euros

## Montant de ma cotisation

Cotisation à prix libre (minimum 1 euros)

Revenu mensuel	Cotisation annuelle
Inférieur à 1 200 euros	à partir de 1 euros
1 200 euros	55 euros
1 300 euros	80 euros
1 400 euros	100 euros
1 600 euros	120 euros
1 800 euros	160 euros
2 000 euros	200 euros
2 300 euros	230 euros
2 500 euros	250 euros
2 800 euros	300 euros
Supérieur à 3 000 euros	0,9% de votre revenu ANNUEL

Suivant la grille indicative de cotisation proportionnée aux revenus,

le montant annuel de  
mon adhésion au parti

est de  €

Devant une situation financière inquiétante, je participe à l'effort financier demandé à toutes et à tous, élus et adhérents, je majore ma cotisation de 10 % ou plus en faisant

un don de  €

un total annuel de  €  
(cotisation + don)

### - 66 %

En adhérant, coopérant ou en faisant un don, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre versement.

La loi limite à 7500€ par an les versements effectués à un parti politique par un particulier.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques ne peuvent annuellement excéder 7 500 euros.

## Mode de règlement

PRELEVEMENT à privilégier pour limiter les frais de gestion  
Ne pas oublier de remplir et signer le mandat de prélèvement SEPA au dos.

CHEQUE à l'ordre de A.F.E.E.L.V.A  
Possibilité de régler l'adhésion en plusieurs fois (Joindre **tous** les chèques en indiquant la date de mise en banque au dos)  
**la totalité de l'adhésion doit être réglée au 31 décembre**

VIREMENT nous vous transmettrons un RIB sur demande.

CARTE BANCAIRE  
Uniquement en adhérant sur le site eelv.fr

Bulletin à retourner au siège régional  
EELV Aquitaine - 13 rue du Chai des Farines - 33000 Bordeaux